

« Urbanisation » : les DSI veulent mieux travailler avec les éditeurs privés & l'Amue (Assises CSIESR)

Paris - Publié le jeudi 4 mai 2017 à 18 h 16 - Actualité n° 92762

« Les équipes présidentielles des établissements d'ESR ont beaucoup d'attentes vis-à-vis de la DSI et certains aspects de "l'urbanisation du SI" sont indispensables pour y répondre, notamment sur les flux de données. Les SI sont composés de briques maison, développées localement, minoritaires, et de briques majoritaires, de type Amue/Cocktail, ou de progiciels achetés à des éditeurs privés. Le problème, c'est que les DSI n'ont pas le contrôle sur ces briques majoritaires », déclare Frédéric Pomies, DSI de l'Université de Bordeaux, lors des assises du CSIESR, le 04/05/2017 à Cannes-Mandelieu. « Qui urbanise le SI, eux ou nous ? Si nous devons le faire ensemble, il faudrait au minimum une entente pour que nous puissions répondre aux attentes », poursuit-il lors d'un débat sur le sujet avec Djelali Hedjerassi, chef du service informatique de la Ville et de l'Eurométropole de Strasbourg, sous la direction de Julien Dupré, DSI adjoint de l'Université de Strasbourg.

« Les éditeurs veulent protéger leurs produits, ce qui entre en contradiction avec notre volonté d'urbanisation » dit Djelali Hedjerassi. « Ils ont un monopole qui nous empêche de maîtriser notre patrimoine d'information »

« Le sujet de l'urbanisation traverse toutes les couches du SI : les aspects fonctionnels, la mutualisation des composantes du SI, l'aménagement des salles techniques, etc. Cela permet d'identifier de manière opportuniste des règles sur l'ajout de nouvelles applications, de nouveaux serveurs ou de composants standards. Comme dans une ville où l'on dit que les rues doivent avoir telle largeur. Les DSI veulent bien être être souples et réactifs, mais sans règles c'est le chaos », dit Frédéric Pomies.

Pour lui, la solution passe par la réglementation. « Le portail Chorus a contraint, l'air de rien, tous les éditeurs à s'intégrer pour échanger des factures : c'est la force de la loi. Nous pourrions cultiver ce modèle qui consiste à forcer la capacité d'urbanisation des produits du SI par le réglementaire », affirme-t-il.

Cartographie du SI et schéma directeur

Pour Frédéric Pomies, la cartographie permet :

- « d'être à l'intérieur du projet. Imaginons une direction métier qui veut un outil : le dessin permet de lui montrer qu'un composant existe déjà. Soit on l'utilise, soit on le remplace par un autre, mais en tout cas, on évite ainsi un doublon ;
d'introduire de la rationalité dans les choix et nous en avons besoin ;

- ● de révéler des vides, notamment dans la recherche et ouvre des perspectives d'investissement ;
 - de nous signaler des besoins techniques supplémentaires de flux et d'interactions entre les briques existantes, alors que les entretiens menés dans le cadre de la préparation d'un schéma directeur génèrent souvent des demandes de nouveaux outils. »

A l'Université de Bordeaux, il n'y a pas encore de schéma directeur.

« Si on l'aborde classiquement par des entretiens, qui suivent la structuration administrative de l'établissement, cela donne une liste de courses façon Père Noël. La cartographie est un moyen d'échapper à cette structuration et de se placer dans le cadre des fonctions et missions de l'établissement. Elle permet de constater que des demandes issues de directions différentes disent parfois la même chose. Par exemple, l'insertion professionnelle et la formation professionnelle ont les mêmes besoins de centraliser des offres de postes et de stages. La cartographie donne une vision transverse, résume tous les besoins et quelques fois permet de se rendre compte qu'on n'a pas interrogé les bonnes personnes », dit Frédéric Pomies.

« Nous n'avons plus le temps d'élaborer des schémas directeurs. Nous préférons construire un schéma au fil de l'eau, en avançant de manière opportuniste, sans raisonner dans le cadre d'une urbanisation globale » dit Djelali Hedjerassi. « Le numérique va au delà du SI, même si le SI en est un socle important. Pour illustrer, dans notre collectivité, le développement de l'écosystème numérique avec les entreprises, les startups est un domaine qui n'est pas du ressort d'un DSI habituel. A Strasbourg, le choix a été fait de nommer un directeur du digital avec la volonté de créer une feuille de route digitale, qui permettra d'avoir un fil conducteur malgré l'absence de schéma directeur SI classique, et de fédérer et valoriser tout ce qui est fait autour du numérique au service de tous les usagers du territoire : individus mais aussi associations, entreprises, autres institutions... »

La difficulté de mettre à jour les cartographies

« On a beaucoup cartographié quand on a fusionné, à Bordeaux, mais aujourd'hui on n'utilise plus beaucoup ces cartographies. Vis-à-vis de la direction de l'établissement, le DSI a la responsabilité d'une cartographie minimale, qui relève de la nécessaire connaissance de son environnement. Et ce sont certains projets importants qui conduisent au besoin de réaliser des cartographies sectorisées, pouvant être très détaillées », exprime Frédéric Pomies.

Il ajoute : « En fait les responsables des infrastructures font souvent de l'urbanisation sans le savoir et sans le dire, par exemple en faisant de la virtualisation ».

Pour Djelali Hedjerassi, l'intérêt d'une cartographie est « d'obtenir une image, souvent 'plat de spaghetti', du SI, mais la grosse difficulté c'est de la mettre à jour. A Strasbourg on travaille sur la CMDB, cela permet aux gens de s'approprier la mise à jour des données, et du coup on aura peut être quelque chose d'utile au fil du temps. La cartographie permet d'expliquer les choix ».

Le sujet des data

Pour Frédéric Pomies, c'est un sujet « vivant, qui pose de nombreux problèmes au quotidien ».

« Où est la donnée de référence ?

- On s'aperçoit que sur le référentiel des personnes, ce n'est pas simple (par exemple, qui est un personnel, qui ne l'est pas ?).

Idem sur le référentiel des tiers, où la qualité des données n'est pas très bonne (on peut voir appa-

- raître le même fournisseur plusieurs fois).
- Il y a le référentiel des bâtiments et des salles.
 - Et le référentiel de l'offre de formation : c'est notre catalogue produit. On aimerait bien que cette donnée soit de référence, car elle va conditionner énormément de choses. »



Assises CSIESR 2017 - © MGu/NTE

Djelali Hedjerassi revient sur le travail pédagogique mené en interne à Strasbourg :

« Il s'agissait d'expliquer en quoi les opportunités d'urbanisation du SI, autour des data et de nos quatre référentiels (usagers, agents, tiers financiers et gestion de sites et de territoires) permettent d'améliorer la gestion de la collectivité en fournissant des éléments d'aide à la décision. Mais j'ai besoin que les directions métiers s'approprient les données, s'en sentent propriétaires, les garantissent et les gèrent au fil de l'eau. En partageant l'information, on la fiabilise et on responsabilise les acteurs. Cela apporte une dynamique en interne. »

« Les métiers sont une composante importante dans le data management. La maturité est variable dans nos établissements. Souvent, les données qui partent en paye sont bien contrôlées et corrigées. C'est plus compliqué pour les données qui ont moins d'impact. Ici, les directions métiers n'ont pas toujours la disponibilité suffisante pour procéder à la mise en qualité des données. Pour elles, le coût de la non gestion est inférieur au coût de la bonne gestion. Par ailleurs, certains personnels qui voient dans la globalisation des données une démarche à la Big Brother. Cette vision est contraire à l'urbanisation, où elles doivent circuler. Nous avons à convaincre les personnels que la bonne utilisation des données simplifie et améliore leurs conditions de travail.

Quant à l'open data, Frédéric Pomies estime qu'elle »renforce le besoin de data de qualités. Un tel projet est nécessairement porté très haut dans l'établissement. Et du coup, il légitime une démarche d'urbanisation. Mais aujourd'hui quasiment aucune université ne s'est emparée de l'open data.»

Les opportunités d'évolution pour le métier de DSI

« Quoi qu'il en soit, il y a de formidables opportunités d'évolution pour le métier de DSI qui va se transformer en directeur du numérique, qui sera de plus en plus partie prenante de la stratégie et occupera des fonctions politiques dans la présidence. Mais il faut créer des partenariats forts dans les établissements avec ceux qui sont en charge de la pédagogie, pour les aider à développer notamment des outils de la pédagogie numérique. » conclut Yves Condemine, président du CSIESR et VP stratégie numérique de l'Université Lyon 3.

Comité des Services Informatiques de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche



Association loi de 1901

Missions :

Fédère les directions et services « numériques » des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

- Contribuer au développement du numérique pour l'éducation, la culture, et la recherche.
- Accompagner les services des techniques de l'information et de la communication et leurs personnels pour appréhender les innovations, les évolutions technologiques, les méthodes et organisations.
- Renforcer la reconnaissance du rôle stratégique des SI dans les établissements et accompagner les décideurs dans la prise en compte de ces aspects.

Gouvernance

Conseil d'administration de 15 personnes et un bureau actuellement composé de 7 fonctions (président, 2 vice-présidents, trésorier et trésorier adjoint, secrétaire et secrétaire adjoint).

Membres

Le CSIESR compte environ 150 adhérents personnes morales (établissements) et quelques adhérents personnes physiques. Au-delà de ses adhérents, le CSIESR regroupe plusieurs milliers de membres, soit les personnels des services numériques.

Principales activités :

- la formation au bénéfice des personnels des établissements adhérents, soit une offre bâtie essentiellement sur l'analyse des besoins des établissements via des enquêtes annuelles. Cette activité est en très forte progression, de moins de 900 JxH en 2009 à plus de 1600 en 2015. L'information sur cette activité est fournie via un site dédié.
- Chaque année sont organisées sur 4 jours les Assises, événement de la communauté numérique ESR (250 participants environ) proposant des interventions sur les thèmes d'actualité du numérique, une table ronde avec de grands acteurs, des retours d'expérience établissements, et un lieu d'interactions avec des grands fournisseurs, partenaires de nos projets.

Fiche n° 4354, créée le 13/09/16 à 03:19